Association CABIRIA

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Association CABIRIA
5 Quai Lassagne
BP 1145
69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1er juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ▪ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ▪ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CABIRIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 5 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes

FIDUCIAIRE LYONNAISE

François DUMONT

	BILAN ACTIF	Exercice 2016 clos le 31/12/2016			Exercice 2015 clos le 31/12/2015
		Brut	Amortiss. et Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Logiciels	4 497	4 497		
	Autres immobilisations incorporelles	12 246	12 246		
	Immobilisations corporelles				
	Matériel d'accueil	1 706	1 706		
	Installation générale agencements	41 103	41 103		
	Matériel de transport	44 036	30 192	13 844	20 398
	Matériel de bureau et informatique	20 853	20 106	747	1 689
	Mobilier	1 594	1 594		
	Avances et acomptes sur immob. corp.				
	Immobilisations financières (2)				
	Prêts				
	Dépôts et cautionnements	4 685		4 685	4 760
	Autres	289		289	289
	TOTAL I	**131 011**	**111 445**	**19 565**	**27 136**
ACTIF CIRCULANT	**Créances (3)**				
	Subventions à recevoir				
	Santé Publique France	9 000		9 000	9 000
	ANSM	2 000		2 000	
	ADREA mutuelle				15 000
	Fondation Solimut	10 500		10 500	
	VIIV Healthcare	7 500		7 500	
	Fondation Abbé Pierre	6 000		6 000	10 000
	Organismes sociaux à recevoir				1 120
	Autres créances Taxe salaires	4 249		4 249	4 249
	Valeurs mobilières de placement				
	Produits à recevoir	1 800		1 800	3 425
	Disponibilités				
	Crédit Coop	27 434		27 434	7 183
	CC LIVRET A	48 876		48 876	53 565
	Caisse Epargne	119 446		119 446	77 255
	Caisse	14		14	14
	Charges constatées d'avance(3)	1 204		1 204	1 343
	TOTAL II	**238 023**		**238 023**	**182 154**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Prime de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**369 032**	**111 445**	**257 590**	**209 292**
	Dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an (brut)				
	(3) dont à plus d'un an (brut)				
	ENGAGEMENTS RECUS				

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

	BILAN PASSIF (avant répartition)	Exercice 2016 clos le 31/12/2016	Exercice 2015 clos le 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	**FONDS ASSOCIATIFS**		
	Fonds propres		
	Fonds associatif sans droit de reprise	39 505	39 505
	Réserves	21 359	21 359
	Report à nouveau	19 924	47 904
	Résultat de l'exercice	712	-27 980
	Autres fonds associatifs		
	Subv. d'investissement s/biens renouvelables avec droit de reprise	12 196	12 196
	Subv. d'investissement s/biens non renouvelables	13 589	20 031
	TOTAL I	**107 285**	**113 015**
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	26 434	26 348
	TOTAL II	**26 434**	**26 348**
FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	73 034	13 050
	TOTAL III	**73 034**	**13 050**
DETTES	**DETTES (1)**		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 879	5 821
	Dettes fiscales et sociales		
	Personnel	15 989	21 498
	TROD	1 125	1 125
	Charges sociales	23 524	28 435
	Charges fiscales	1 320	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	TOTAL IV	**50 837**	**56 879**
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**257 590**	**209 292**
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
	ENGAGEMENTS DONNES		

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES	Exercice 2016 clos le 31/12/2016	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	Variation
Charges d'exploitation			
EDF/Eau	3 436	3 430	6
Pharmacie et préservatifs	21 166	21 358	-192
Alimentation	1 602	1 775	-173
Carburant/gaz camion et voiture	2 181	2 365	-184
Petit matériel, et produits d'hygiène	1 474	1 804	-330
Fournitures de bureau	2 023	2 224	-201
Collecte TROD	119	112	7
Leasing		243	-243
Loyer et charges locaux, garage, box, parc auto	26 372	27 618	-1 246
Entretien véhicules, mat bureau, et général	4 690	6 518	-1 828
Assurances	3 364	3 518	-154
Documentation	4		4
Colloque et séminaires			
Honoraires	16 677	11 831	4 846
Information - communication	770	1 671	-901
Transports et déplacements	1 465	2 340	-875
Missions, Réceptions	1 704	3 620	-1 916
Poste et télécommunications	8 154	7 896	258
Services bancaires	437	459	-22
Divers			
Form. continue et taxes s/salaires		509	-509
Taxes diverses	1 320	1 320	0
Rémunération du personnel	214 122	244 966	-29 918
Charges sociales	80 595	102 536	-22 867
Frais de formation des salariés	4 271	5 925	-1 654
Autres charges de personnel	1 016	1 177	-161
Aides à la vie quotidienne	11 342	11 079	263
Autre charges de gestion	418		418
Dotation aux amortissements	7 498	7 694	-196
Dotation aux provisions	86	2 833	-2 747
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**416 308**	**476 821**	
Charges financières	**42**	**27**	**15**
TOTAL DES CHARGES	**416 350**	**476 848**	
Charges exceptionnelles			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	73 034	13 050	
Excédent ou déficit	712		
TOTAL GENERAL	**490 096**	**489 898**	**198**

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2016 clos le 31/12/2016	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 260	1 080	
Bénévolat	1 417	3 107	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	**2 677**	**4 187**	

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS	2016	2015	Variation
Produits d'exploitation			
74 - Subventions	**464 200**	**390 900**	**73 300**
ETAT			
ARS - Santé Publique - Prévention VIH	**165 000**	**140 000**	25 000
ARS PRAPS	**38 000**	**38 000**	0
ARS PROSTBOY'Z	**10 000**	**10 000**	0
Délégation Régionale Droits des Femmes	**25 000**	**15 000**	10 000
Santé Publique France	**18 000**	**18 000**	0
ANSM	**20 000**		20 000
			0
REGION			0
Région Rhône Alpes Santé jeunes prostituées			0
Région Rhône Alpes Santé jeunes gays			0
Région Rhône Réorientation professionnelle			0
			0
DEPARTEMENT			0
Lyon Métropole	**4 700**	**5 000**	-300
Conseil Général de l'Isère		**500**	-500
			0
COMMUNES			0
VILLE DE LYON	**23 000**	**25 000**	-2 000
			0
AIDES A L'EMPLOI			0
CNASEA			0
Ecart sur réalisation			0
			0
FINANCEMENTS PRIVES			0
Fondation Solimut	**35 000**		35 000
Fondation Abbé Pierre	**15 000**	**25 000**	-10 000
ADREA Mutuelle		**15 000**	-15 000
VIIV Healthcare	**15 000**		15 000
Ensemble Contre le Sida - Sidaction	**84 000**	**88 400**	-4 400
Solidarité Sida	**11 500**	**11 000**	500
Autres produits	**5 639**	**21 409**	
Produits divers	**4 631**	**6 555**	-1 923
Autres produits Dons	**280**	**3 480**	-3 200
Reprise sur provisions			0
Transferts de charges	**728**	**11 374**	-10 646
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**469 839**	**412 309**	**57 530**
Produits financiers	**632**	**705**	-73
TOTAL DES PRODUITS	**470 472**	**413 014**	**57 458**
Produits exceptionnels			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	**13 050**	**39 930**	
Quote-part de subv./invest virée au résultat	**6 441**	**6 441**	
Autres produits exceptionnels	**133**	**2 532**	
DEFICIT		**27 981**	
TOTAL GENERAL	**490 096**	**489 898**	**30 711**

EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2016 clos le 31/12/2016	Exercice 2015 clos le 31/12/2015	
Bénévolat	**1 417**	**3 107**	
Mise à disposition gratuite			
Dons en nature	**1 260**	**1 080**	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	**2 677**	**4 187**	

BULLIARD LYONNAIS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ELÉMENT N° (réf. PCG)	ANNEXE (simplifiée) AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT recouvrant l'exercice clos le 31/12/2016	INFORMATIONS produites page n°	INFORMATIONS non produites N/S	N/A
I	***Règles et méthodes comptables***	7		
	Méthodes d'évaluation - Calcul des amortissements et des provisions			
	Changements de méthode - Dérogations - Reprises d'amortissement			
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle.			
II	***Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats***			
1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan (entreprises liées)			x
2	Etat des immobilisations	8		
3	Etat des amortissements	8		
4	Etat des provisions et des engagements à réaliser	9		
5	Ecarts de réévaluation			x
6	Montant des intérêts inclus dans la production immobilisée			x
7	Etat des échéances des créances et dettes	10		
8	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
9	Engagements financiers, de pensions et retraites	10		
10	Dérogations/amort. frais recherche appliquée et de développement			x
11	Fonds commercial			x
12	Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
13	Incorporation d'intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
14	Précisions sur la nature, le montant ou le traitement comptable :			
	1 - Frais d'établissement immobilisés			x
	2 - Frais de recherche immobilisés			x
	3 - Produits à recevoir	11		
	4 - Charges à payer	11		
	5 - Ecarts de conversion			x
	7 - Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	8 - Charges et produits sur exercices antérieurs		x	
	9 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			x
	10 - Charges et produits exceptionnels		x	
	11 - Transferts de charges	12		
16	Montant des frais accessoires d'achat incorporés			x
III	***Autres éléments d'information***			
21	Tableau des affectations de résultat			x
22	Tableau des résultats des cinq derniers exercices			x
23	Liste des filiales et participations			x
24	Inventaire des valeurs mobilières			x
25	Composition du capital social			x
26	Parts bénéficiaires			x
28	Avances et crédits consentis aux organes de direction			x
29	Crédit-bail	13		
30	Produits nets partiels sur opérations à long terme			x
31	Identités des sociétés-mères consolidant leurs comptes (intégration globale)			x
IV	***Autres éléments significatifs***			
	Contributions en nature	12		
	Compte emploi ressources			x

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Les comptes sont établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121.1 et 121.5 et suivants du plan comptable général 2014.
Il est également fait application du Plan Comptable des Associations (règlement n° 99-01).
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et selon la durée de vie prévue :

- Installations générales, agencements	5 ans
- Matériel d'accueil	3 ans
- Matériel de transport d'occasion	3 ans à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
- Mobilier de bureau	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan sont inscrites à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire suivant la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles	3 exercices

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables non renouvelables par l'association sont reprises pour le montant de la dotation comptabilisée ou, si leur montant est inférieur au bien financé, dans la même proportion.
Les subventions d'investissement se rapportant aux immobilisations amortissables renouvelables par l'association sont inscrites en fonds associatifs et ne donnent pas lieu à reprise dans les produits de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

IMMOBILISATIONS - PRETS -DEPOTS CAUTIONNEMENTS

N° COMPTES	ETAT DES IMMOBILISATIONS	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice Acquisitions et virements de poste a poste	Diminutions de l'exercice Cessions, Mises hors service et virements de poste à poste	Montant en fin d'exercice
	Immobilisations incorporelles				
2050000	Logiciels	4 496			4 496
2080000	Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
	Immobilisations corporelles				0
2157000	Matériel d'accueil	1 706			1 706
2181100	Installation générale agencements Lassagne	41 103			41 103
2182000	Matériel de transport	44 036			44 036
2183000	Matériel de bureau et informatique	20 853			20 853
2184000	Mobilier	1 594			1 594
	Avances et acomptes sur immob. corp.				0
2710000	Immobilisations financières - TITRES BFCC	289			289
					0
2748000	Prêt	0			0
2750000	Dépôts et cautionnements	4 760		75	4 685
	Total des immobilisations	131 086	0	75	131 011

AMORTISSEMENTS

N° COMPTES	ETAT DES AMORTISSEMENTS	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice sur immobilisations sorties de l'actif	Montant en fin d'exercice
	Immobilisations incorporelles				
2805000	Logiciels	4 496			4 496
2808000	Autres immobilisations incorporelles	12 246			12 246
	Immobilisations corporelles				0
2815400	Matériel d'accueil	1 706			1 706
2818100	Installation générale agencements	41 104			41 104
2818200	Matériel de transport	23 638	6 554		30 192
2818300	Matériel de bureau et informatique	19 164	944		20 107
2818400	Mobilier	1 594			1 594
	Avances et acomptes sur immob. corp.	0			0
	Total des amortissements	103 948	7 498	0	111 445

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS Nature des charges	Montant en début d'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provision pour indemnités de départ en retraite	26 348	86		26 434
Provision pour risques et charges				
Total des provisions	**26 348**	**86**		**26 434**

FONDS DÉDIÉS :

Engagements à réaliser sur subventions de fonctionnement attribués : 73 034 euros.

Charges restant à engager au 31 décembre sur certaines actions subventionnées présentées par financeurs conformément au tableau de suivi des engagements.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS (euros)
Subventions de fonctionnement affectées

Actions	Montant initial	Fonds 2015 à engager au début de l'exercice 2016	Utilisation au cours de l'exercice 2016	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
ADREA MUTUELLE	15 000	2 100	2 100		
VILLE DE LYON	25 000	1 500	1 500		
Conseil général Isère Rhône	6 500	1 900	1 900		
Fondation AP	25 000	2 000	2 000		
Santé Publique France	18 000	5 550	5 550		
Lyon Métropole	4 700			2 026	2 026
DRDFE	25 000			19 026	19 026
Santé Publique France	18 000			6 750	6 750
VILLE DE LYON	23 000			2 027	2 027
ANSM	20 000			19 950	19 950
Fondation AP	15 000			12 027	12 027
VIIV Healthcare	15 000			11 070	11 070
Solidarité Sida	11 100			158	158
Total	215 100	13 050	13 050	**73 034**	**73 034**

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Dépôt et cautionnement	4 685		4 685
Titres Crédit Coopératif	290		290
Subventions à recevoir	35 000	33 000	2 000
Produits à recevoir	1 800	1 800	
Organismes sociaux à recevoir			
Débiteurs divers Taxe sur les salaires	4 249	4 249	
Totaux	**46 024**	**39 049**	**6 975**

ETAT DES ECHÉANCES DES DETTES (euros)	Montant brut	A 1 an au plus	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Fournisseurs	8 879	8 879	
Personnel	15 989	15 989	
Organismes sociaux	23 524	23 524	
Organismes fiscaux	1 320	1 320	
Créditeurs divers			
Subventions perçues d'avance	1 125	1 125	
Totaux	**50 837**	**50 837**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS, DE PENSIONS ET RETRAITES (euros)

Engagements financiers (engagements réciproques)
Néant

Engagements de pensions et retraites
Les engagements concernant les indemnités de départ en retraite ont été provisionnés. L'éventuelle dette future est constatée en provision au bilan passif pour un montant total de 26 434 euros. Une dotation de provision de 86 euros a été constatée en 2016.

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

PRECISIONS SUR LA NATURE, LE MONTANT OU LE TRAITEMENT COMPTABLE

PRODUITS A RECEVOIR

Conformément aux principes comptables les subventions sont comptabilisées à la date d'octroi. En conséquence figurent en produits à recevoir les montants non perçus à la date de clôture des comptes des subventions allouées au cours de l'exercice.

SUBVENTIONS A RECEVOIR			
441	Subventions à recevoir		
	FAP	6 000,00	
	Santé Publique France	9 000,00	
	ANSM	2 000,00	
	Fondation Solimut	10 500,00	
	VIIV Healthcare	7 500,00	
	TROD		1 125,00
	TOTAUX	35 000,00	1 125,00

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER (euros)	
Achats et charges externes	6 225
Congés payés et charges	21 993
Indemnités de fin de contrat	367
Taxe habitation	1 320
Formation Continue	2 295
Totaux	**32 200**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (euros)	
Eau	5
Télécom	36
Frais postaux	107
Entretien réparation immobilier	77
Maintenance informatique	979
Totaux	**1 204**

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

TRANSFERTS DE CHARGES

TRANSFERTS DE CHARGES (euros)	
Indemnités journalières de maladie	296
Transferts de charges frais	144
Remboursement de frais de formation	288
Totaux	**728**

CONTRIBUTIONS EN NATURE :

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Rubriques	**31/12/2016**	**31/12/2015**
Bénévolat	1 417	3 107
Prestations en nature		
Dons en nature	1 260	1 080
PRODUITS	**2 677**	**4 187**

Bénévolat

Détail des heures de bénévolat

Internet site de Cabiria 25 heures
Administrateurs : 85,5 heures

Total : 110,5 heures

Les heures de bénévolat ont été valorisées au taux horaire du SMIC charges sociales incluses soit 12,82 euros/heure.

Prestations en nature

L'évaluation de la contribution en nature de 1 260 euros a été faite à partir des prix courants de nos fournisseurs.

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiquée car, les membres du conseil d'administration ne percevant aucune indemnité, cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	2016	2015
Cadre	0,18	0,63
Non cadres	7,95	7,62
Total	8,13	8,25

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

TABLEAU DE VARIATION FONDS ASSOCIATIFS 2016				
LIBELLÉ	Solde au début de l'exercice 2016	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice 2016
Fonds associatifs sans droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables = 25 000	39 505	0	0	39 505
Valeur du patrimoine intégré	0			0
Ecarts de réévaluation	0			0
Fonds associatifs avec droit de reprise : dont subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	44 404			44 404
Réserves	21 359			21 359
Report à nouveau	47 905		27 980	19 925
Quote part de reprise de subvention d'investissement	-12 176	-6 442		-18 618
Résultat de l'exercice	-27 980	712	-27 980	712
Total	113 018	-5 730	0	107 288

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Lyon

Association CABIRIA

Rapport Spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Association CABIRIA
5 Quai Lassagne
BP 1145
69203 LYON CEDEX 01

Association (loi du 1er juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Sous le numéro W 69 105 98 55

FIDUCIAIRE LYONNAISE
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ▪ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ▪ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 5 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE LYONNAISE

François DUMONT